

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 25 août 2011

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

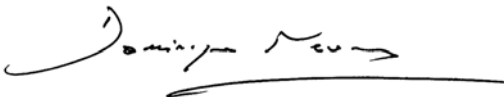
Re: Dossier RDÉ R-3752-2011 - Cause tarifaire 2011-2012 de Gaz Métro.
**Planification de l'audience - Association québécoise de lutte contre la pollution
atmosphérique (AQLPA) et Stratégies Énergétiques (S.É.).**

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique et Stratégies Énergétiques* :

- **Preuve de SÉ-AQLPA** : Les rapports C-SÉ-AQLPA-16 SÉ-AQLPA-1, Doc. 1 (v.r.) et C-SÉ-AQLPA-14 SÉ-AQLPA-2, doc. 1 seront présentés par un panel constitué de Madame Brigitte Blais (analyste) et de Monsieur Jacques Fontaine (témoin-expert quant à la section 3 du rapport C-SÉ-AQLPA-16 SÉ-AQLPA-1, Doc. 1 et analyste quant au rapport C-SÉ-AQLPA-14 SÉ-AQLPA-2, doc. 1). Durée : 30 minutes.
- **Contre-interrogatoire de Gaz Métro** : Environ 30 minutes au total sur les sujets autres que le taux de rendement. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Contre-interrogatoire des autres intervenants** : Environ 5-10 minutes par intervenant ayant présenté une preuve sur les sujets autres que le taux de rendement. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Plaidoirie de SÉ-AQLPA** : Plaidoirie orale de 45 minutes avec plan écrit.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) et de Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.